



Aborder le geste, la notion de geste dans le cadre de la thématique « du territoire partagé à la non-intervention » déjà initiée en 2024. Certaines œuvres ont été pensées et élaborées en 2024 sur cette problématique (www.no-made.net), nous aimerions poursuivre cette recherche en y ajoutant la notion de geste, essentielle en art, afin de tenter une meilleure harmonisation entre le geste artistique et la nature.

Le geste de l'artiste

Quel geste pour partager le territoire, quelle absence de geste pour la non-intervention ? Trouver le bon geste, le geste suspendu.

Quelle forme peut prendre l'œuvre pour dire le geste, quelle *chanson*, quelle chorégraphie, quel texte, quel poème ?

*Fossiliser les gestes qui se sont développés dans un espace
rapproche l'homme des végétaux contraints de vivre
éternellement sous le poids des « gestes » de leur vécu.
il n'est pas permis à l'arbre d'oublier :
ce sont ses contorsions, son équilibre,
la répartition harmonieuse de ses masses,
sa perfection statique, la fraîcheur de sa forme,
la pureté de sa structure associée au caractère compact
de sa surface de bronze, qui en font une sculpture vivante,
Faire une colonne à partir de gestes superposés,
c'est comme construire un arbre.*

Respirer l'ombre – Giuseppe Penone 1977

Le geste de la forêt

Le geste endormi d'un rameau qui se délivre de son poids de neige

Giono, Roi sans divertissement – 1947 – page 124

Peut-on accorder à la forêt les facultés du geste ? Est-ce alors un corps ? Peut-on considérer la forêt comme un tout, comme un ensemble qui se comporterait tel un système, un écosystème. Que peuvent être ces gestes sans qu'ils soient anthropomorphiques ? Comment les interpréter ?

C'est à l'ensemble de ces interrogations auquel il va falloir réfléchir avant d'intervenir, quels gestes humains peuvent être envisagés ? Quels gestes humains peuvent répondre aux gestes de la forêt ?

Y répondre ou tenter de le faire, c'est entrer en résonance avec la forêt.

Le geste artistique n'échappe pas à cette règle, il doit être mesuré à l'aune de cette problématique.

Appel à Projets 2025

Dans un premier temps nous vous demandons de nous donner une réponse quant à votre participation au projet accompagnée d'une proposition.

Dans un deuxième temps nous définirons les implantations en fonction du projet d'œuvre, de votre cahier des charges et de votre assentiment.

Modalités d'Acceptation - L'organisateur (l'arboretum et no-made) recevra les propositions des artistes et choisira les candidats, il sera notamment sensible aux réalisations favorisant l'intégration paysagère et le respect de l'environnement (**à l'exclusion des matières plastiques**), **recyclabilité, impact environnemental...**).

La liste des projets retenus sera communiquée par mail.

Modalités d'installation

Les œuvres seront réalisées/installées in situ et devront tenir compte des spécificités et contraintes éventuelles qui figurent dans le descriptif du lieu. Les œuvres se situant en pleine nature, l'apport éventuel d'énergie ne pourra être que solaire.

L'installation des œuvres sera éphémère, elles seront visibles sur le site pour la durée de l'évènement d'octobre 2025 à octobre 2026. Elles devront impérativement être démontées à l'issue de cette période. L'artiste doit être présent pour le montage et le démontage de son œuvre.

Modalités financières

Les défraiements seront calculés en fonction des frais engagés, des budgets de no-made et de l'arboretum.

Le dossier de candidature comprendra :

- un CV ;
- une note d'intention de 2 pages maximum (avec des visuels – simulation, croquis...) ;
- un dossier artistique actualisé.

Calendrier :

Appel à candidature le 15 avril

Date limite pour votre participation et vos suggestions – le 15 juin 2025

Annonce des résultats – le 1er juillet 2025

Début des installations – courant juillet-août 2025

Inauguration – octobre le 12 octobre 2025

Une table ronde autour de la notion de territoire et du geste est envisagée pour le début de l'été 2025, la date et les conditions seront communiquées ultérieurement. Tous les artistes sont invités à participer.

Petit memento

Qu'est-ce qui définit un territoire ?

La présence humaine imposée par la force, le droit, la nécessité ou/et l'esprit ?

Laisser une trace sur un territoire c'est écrire une histoire, « produire » une œuvre in situ ou l'installer, même d'une façon éphémère, relève du récit et projette sur celui-ci d'autres frontières, cet acte en redessine les contours et donne d'autres sens à cet espace, bien que l'œuvre reste étrangère et nécessite une intervention, c'est sans doute cette étrangeté qui va en partie définir le territoire et de fait la notion de partage va s'imposer.

De ce territoire partagé l'humain peut s'abstraire et s'imposer une non intervention, alors le territoire reste un lieu de création essentiellement « mentale », il devient le creuset d'une réflexion sur la présence de l'art dans la nature.

Le territoire partagé et la non-intervention

L'arboretum peut être considéré comme un « jardin », un espace planté, entretenu, préservé et un lieu d'expérimentation où s'inscrit une partie plus sauvage, un espace en libre évolution.

Dans cette proposition nous voulons lier deux approches, celle du sociologue Hartmut Rosa et de l'artiste néerlandais herman de vries. Elles semblent se compléter pour se rejoindre dans une réalité qui nous unit depuis 2003 à l'arboretum de Roure et qui nous emmène vers un nouveau parcours.

La nouvelle orientation du groupe no-made à l'arboretum tente d'aborder le lieu qui nous accueille en modérant notre impact, en nous y inscrivant au même titre que les plantes, les animaux, les hommes et les femmes qui le composent.

Le territoire partagé

Nous **proposons l'organisation d'expositions temporaires en privilégiant l'idée de territoire partagé pour mettre en résonance le lieu et les œuvres dans un périmètre donné.** L'arboretum a défini des espaces susceptibles d'accueillir des œuvres, une dizaine de lieux. Les professionnels de l'arboretum ont produit un descriptif du territoire avec ce qui le constitue : les végétaux, les minéraux, les animaux.

Ces espaces avec l'état du lieu sont proposés aux artistes. Une description de l'œuvre viendra le compléter. La création humaine partagera alors ce territoire et permettra d'appréhender un ensemble cohérent avec des regards croisés afin d'éviter une appropriation de l'espace naturel.

La non-intervention

Une partie de l'arboretum demeurée sauvage, en libre évolution sera la raison même d'une réflexion et l'objet du projet. Par cette non-intervention dans cet espace « protégé » nous interrogerons alors la présence de l'artiste dans la nature en reprenant à la lettre la signification de ce néologisme qu'est no-made « ne pas faire ».

Ce questionnement se veut protéiforme, il peut se traduire en volume, en écrit, en photographie, en vidéo, en performance, en conférence à l'arboretum ou ailleurs.

Définition

Le geste

nom masculin : mouvement du corps (surtout des bras, des mains, de la tête), révélant un état d'esprit ou visant à exprimer, à exécuter qqch. → attitude, mouvement ; gesticuler. S'exprimer par gestes. Faire un geste de la main. → signe.

Au figuré Acte, action. Un geste d'autorité, de générosité. Locution, les faits et gestes de qqn, sa conduite, ses actes. Faire un geste, une bonne action.

Arboretum de Roure no-made 2025

dimanche 12 octobre à 10h

Petit déjeuner sous les mélèzes



Fotos de stock de Mandy2110/Shutterstock Cueva de las Manos Argentina

du territoire partagé
à la non-intervention

Exposition jusqu'à l'été 2026
Ouvert tous les jours

